

parlementaires francophones à l'Assemblée législative, la reconnaissance qui lui permet, entre autres, de participer à un forum international. La francophonie mondiale s'enrichit pour sa part de l'adhésion de cette communauté; en retour, cette dernière acquiert de solides alliés dans sa lutte quotidienne contre l'assimilation et pour l'affirmation de son existence et de sa spécificité. Pour la francophonie des Amériques, la venue de la Nouvelle-Écosse à l'AIFLF constitue un renforcement du dialogue entre les communautés francophones du Canada et une extension de la francophonie en Amérique et dans le monde.

Nos assises à Halifax ont porté sur trois thèmes de travail pré-établis. Sur place, les parlementaires présents ont convenu toutefois que la situation linguistique canadienne, à quelques mois de la ratification espérée de l'Accord du lac Meech, nécessitait un échange de vues. Une période fut donc consacrée à ce sujet d'actualité qui a suscité un débat empreint de raison, d'émotion et parfois de passion.

Les parlementaires ont participé à une discussion générale sur les activités et les perspectives d'avenir de la région des Amériques de l'AIFLF. Le thème de la jeunesse francophone des Amériques a été l'objet d'échanges fructueux. Il fut recommandé de consulter davantage les jeunes et de les impliquer dans nos débats afin d'assurer une relève dynamique et combative. Le dossier du bilinguisme et l'avenir des communautés francophones des Amériques a donné lieu à des discussions animées et éclairantes.

Le séjour à Halifax et dans la région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse a permis, par ailleurs, à de nombreux participants de découvrir la communauté acadienne de cette province. Pour plusieurs, ce fut une révélation. Certes, la situation de cette communauté n'est pas facile, mais la fierté de ces gens, et avec elle, la volonté ferme de vivre en français, a de quoi réjouir d'autant plus que les francophones se sont vus accorder dernièrement divers services en français et qu'un ministre, avec un titulaire francophone a désormais le mandat de développer ces services.

Bref, honorables sénateurs, la délégation canadienne à cette septième Assemblée régionale des Amériques de l'AIFLF est revenue très satisfaite de son séjour en Acadie néo-écossaise et beaucoup mieux informée. Elle considère que ces assises ont eu un grand succès et remercie les autorités de la Nouvelle-Écosse et la communauté acadienne de l'accueil chaleureux et amical qui lui a été réservé.

J'éprouve donc un grand plaisir à déposer le rapport détaillé rédigé dans les deux langues officielles. Je vous remercie de votre bienveillante attention.

(Sur la motion du sénateur Bolduc, au nom du sénateur Asselin, le débat est ajourné.)

• (1700)

[Traduction]

## LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE

LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT

L'honorable Guy Charbonneau, Président du Sénat,  
ayant donné avis le mardi 13 décembre 1989:

[Le sénateur David.]

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur sa visite officielle en République populaire de Bulgarie du 13 au 15 juin 1989.

—Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de vous faire rapport de la visite que ma femme et moi-même avons effectuée en République populaire de Bulgarie, du 13 au 15 juin cette année, en réponse à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale de Bulgarie, Son Excellence M. Stanko Todorov.

Le prédécesseur de M. Todorov m'avait déjà invité à me rendre dans son pays, il y a deux ans, mais les circonstances m'avaient empêché de le faire. Aussi, celle de M. Todorov a été d'autant plus agréable maintenant qu'elle nous permet d'établir des contacts plus étroits avec les législateurs bulgares et de discuter avec les membres de ce gouvernement des relations entre nos deux pays et des programmes de restructuration politique et économique que la Bulgarie s'appête à mettre en œuvre.

[Français]

La Bulgarie est membre des Nations Unies depuis 1955 et fait partie de certains de ses organismes spécialisés. Elle est aussi membre du pacte de Varsovie et du Conseil d'assistance économique mutuelle. En 1966, le Canada et la Bulgarie ont noué des relations diplomatiques et bien que ces relations soient limitées pour des raisons politiques et géographiques, nos deux pays se consultent régulièrement. Les visites officielles ont été peu nombreuses mais les honorables sénateurs se rappellent sans doute qu'une délégation parlementaire canadienne s'est rendue à Sofia en septembre 1988 à l'occasion de la conférence interparlementaire.

Le programme de la visite comprenait deux jours de rencontres dans la capitale, Sofia et une excursion d'un jour en autocar à Plovdiv, où se tient une foire commerciale de réputation internationale dans laquelle participent certaines entreprises canadiennes.

[Traduction]

Nos hôtes, le président et Mme Todorov, nous ont accueillis avec beaucoup de chaleur à notre arrivée dans l'après-midi du 12 juin. Ils ont organisé un déjeuner en notre honneur le 13 juin et nous avons pu les rencontrer en d'autres occasions. En outre, nous avons été accueillis et accompagnés pendant une partie de notre séjour par M. Petar Vutov, président du groupe interparlementaire de l'Assemblée nationale, et Mme Vutov, que nous remercions tous deux d'avoir élargi notre compréhension des questions politiques, sociales et culturelles en Bulgarie. Tout au cours de notre séjour, nous avons été aidés par l'ambassadeur du Canada en Bulgarie, M. Terence C. Bacon, en poste à Belgrade, et par des membres de son personnel, MM. Charles Larabie et Phillip Hahn, et nous avons vivement apprécié leurs conseils et leur aide.

Notre programme était très chargé; nous avons eu des rencontres à des niveaux élevés, qui ont été marquées par des échanges qui étaient à la fois francs et cordiaux et tout à fait dans l'esprit de la nouvelle détente Est-Ouest et des mouvements vers une libéralisation économique et politique que les Canadiens constatent avec plaisir en Union soviétique et dans certaines régions de l'Europe de l'Est. Nous avons eu amplement le temps de promouvoir les intérêts canadiens en